



Association Canadienne de Vol Libre Hang Gliding & Paragliding Association of Canada

RESPONSABILITÉS et DEVOIRS des INSTRUCTEURS

Voici une brève description des responsabilités et devoirs d'un instructeur ACVL certifié. Quoique votre statut d'instructeur sert d'abord à l'enseignement, vous pourriez être appelé, de temps à autre, à agir au nom de l'ACVL dans des domaines autres que l'enseignement. La liste ci-dessous présente les responsabilités que vous devez ou pourriez avoir à remplir et les actions requises. Si vous avez des doutes ou des soucis au sujet des autres domaines dont vous pourriez avoir à prendre des responsabilités en tant qu'instructeur ACVL certifié, veuillez contacter le Conseil des Instructeurs Seniors (CIS) de l'ACVL à cis@acvl.ca

RESPONSABILITÉ	ACTION REQUISE
▪ Rapport annuel	- Remplir un formulaire de rapport annuel (ACVL I-07) et le soumettre au bureau de l'ACVL à la fin de chaque année.
▪ Rapports d'accidents	- Si un élève sous votre tutelle a un accident, un rapport d'accident doit être soumis au directeur de la sécurité de l'ACVL à safety@acvl.ca (C'est aussi une exigence légale de Transports Canada)
▪ Premiers soins	- Un certificat de premiers soins doit demeurer valide pendant toute la période de certification de l'instructeur pour que celle-ci demeure valide.
▪ Recertification	- Les instructeurs doivent assister à un cours de certification d'instructeurs au moins une fois tous les trois ans pour demeurer certifiés. - Les instructeurs seniors et biplaces II doivent tenir un cours de certification une fois tous les trois ans pour conserver leur certification.
▪ Examens de niveaux	- Observer le test en vol; - Administrer l'examen écrit; - Envoyer la demande de niveau, le droit d'enregistrement du niveau (\$) et tout autre document au bureau de l'ACVL.
▪ Assurance résidents hors-pays	- C'est pour les résidents hors-pays seulement. - Remplir le formulaire membre temporaire (ACVL N-08). Bien y inscrire la date d'expiration et assurez-vous que le demandeur l'ait signé. - Donner la moitié supérieure du formulaire au demandeur et envoyer l'autre moitié, ainsi que le droit de \$40 au bureau de l'ACVL aussitôt que possible.
▪ Sociétaire ACVL	- Un effort devrait être fait pour informer les élèves des buts et objectifs de l'ACVL. Ils devraient être mis au courant des divers bénéfices et services disponibles comme le système de niveaux d'habiletés et la couverture d'assurance-responsabilité.

Rappelez-vous, en tant qu'instructeur ACVL certifié, vous êtes probablement le premier contact d'un nouveau venu dans le sport. **Les premières impressions comptent.** Gardez une attitude mature et professionnelle dans vos relations et transactions avec vos élèves et avec le public, soyez courtois et utile, et **amusez vous!**